

Délibération 2025CS35
du Parc naturel régional du Luberon

Objet : Election d'un membre du bureau syndical au collège des communes, un poste vacant

L'an deux mille vingt-cinq, le 18 mars, les membres du Comité syndical du Parc naturel régional du Luberon convoqués le 11 mars 2025, se sont réunis à la Maison du Parc du Luberon, sous la présidence de Dominique SANTONI.

Le quorum était atteint avec 69 votants :

- 42 membres titulaires présents ;
- 6 membres suppléants présents avec voix délibérative ;
- 21 membres représentés.

Etaient présents :

Mesdames Gaëlle LETTERON (délégue titulaire d'Apt) ; Ghislaine PINGUET (délégue titulaire de Beaumont-de-Pertuis) ; Cécile CHEVALIER (délégue suppléante de Bonnieux) ; Valérie BOISGARD (délégue suppléante de Cadenet) ; Monique CHABAUD (délégue titulaire de Goult) ; Monique PAQUIN (délégue suppléante de Lacoste) ; Solange FOUVET (délégue titulaire de Lagarde d'Apt) ; Valérie PEISSON (délégue titulaire de Manosque) ; Catherine DELASSUS-NOLLET (délégue titulaire de Murs) ; Anne-Marie LOISON (délégue titulaire de Rustrel) ; Charlotte CARBONNEL (délégue titulaire de Saint-Martin-de-Castillon) ; Marie-Elisabeth CHRISOSTOME (délégue titulaire de Saint-Martin-les-Eaux) ; Sylvia STEINLE (délégue suppléante de Sivergues) ; Viviane DARGERIE (délégue titulaire de Viens) ; Elisabeth AMOROS (délégue titulaire Conseil Départemental 84) ; Dominique SANTONI (délégue titulaire Conseil Départemental 84) ; Noëlle TRINQUIER (délégue titulaire Conseil Départemental 84) ; Catherine SERRA (délégue titulaire (CoteLub)).

Messieurs Mickaël CAVALIER (délégué titulaire d'Ansouis) ; Vincent DEMEYERE (délégué titulaire d'Auribeau) ; Patrick PEYTHIEUX (délégué titulaire de Cabrières d'Aigues) ; Patrick COURTECUISSÉ (délégué titulaire de Cavaillon) ; Philippe ANGELETTI (délégué titulaire de Cucuron) ; Laurent GARCIA (délégué titulaire de Gargas) ; Alain FERETTI (délégué titulaire de Grambois) ; Olivier LAUBRON (délégué suppléant de Joucas) ; Michel BESTAGNO (délégué titulaire de La Bastide des Jourdans) ; Jacques DECUIGNIERES (délégué titulaire de La Bastidonne) ; Grigori GERMAIN (délégué titulaire de La Tour d'Aigues) ; Jacques GRANGIER (délégué suppléant de Lagnes) ; Thierry GARCIN (délégué titulaire de Lioux) ; Sylvain D'APUZZO (délégué titulaire de Montfuron) ; Grégory BALLIN (délégué titulaire d'Oppedette) ; Michel NOUVEAU (délégué titulaire de Robion) ; François DUPOUX (délégué titulaire de Saignon) ; Didier CHAMPOURLIER (délégué titulaire de Saint-Maime) ; Patrick VARAIRE (délégué titulaire de Saint-Martin-de-la-Brasque) ; Gilles LANDRIEU (délégué titulaire de Saint-Saturnin-lès-Apt) ; Paul COPETE (délégué titulaire de Sannes) ; Marc BOTTERO (délégué titulaire de Sigonce) ; Pierre EVEN (délégué titulaire de Villars) ; Richard ROUZET (délégué titulaire de Villelaure) ; Roland GIRAUD (délégué titulaire de Villeneuve) ; Jean-François LOVISOLO (délégué titulaire Conseil Départemental 84) ; Jean-Pierre RICHARD (délégué titulaire Conseil Régional) ; Jean AILLAUD (délégué titulaire Conseil Régional) ; Frédéric SACCO (délégué titulaire CCPAL) ; Christian CHIAPELLA (délégué titulaire CCPFML).

Avaient donné pouvoir :

Mesdames Sabrina CAIRE (déléguée titulaire de La Brillanne) à Gilles LANDRIEU (délégué titulaire de Saint-Saturnin-lès-Apt) ; Céline MOSTEIRO (déléguée titulaire de Limans) à Grégory BALLIN (délégué titulaire d'Oppédette) ; Laurence DE LUZE (déléguée titulaire de Mirabeau) à Charlotte CARBONNEL (déléguée titulaire de Saint-Martin-de-Castillon) ; Marion BETOUL-ANDLAUER (déléguée titulaire de Reillanne) à Didier CHAMPOURLIER (délégué titulaire de Saint-Maime) ; Michèle MALIVEL (déléguée titulaire de Roussillon) à Mickaël CAVALIER (délégué titulaire d'Ansouis) ; Béatrice TERRASSON (déléguée titulaire de Saint-Michel-l'Observatoire) à Marc BOTTERO (délégué titulaire de Sigonce) ; Catherine GAY (déléguée titulaire de Volx) Marie-Elisabeth CHRISOSTOME (déléguée titulaire de Saint-Martin-les-Eaux) ; Marion MAGNAN (déléguée titulaire Conseil Départemental 04) à Noëlle TRINQUIER (déléguée titulaire Conseil Départemental 84) ; Jacqueline BOUYAC (déléguée titulaire Conseil Régional) à Jean-Pierre RICHARD (délégué titulaire Conseil Régional) ; Solange PONCHON (déléguée titulaire Conseil Régional) à Jean-Pierre RICHARD (délégué titulaire Conseil Régional).

Messieurs Roland PETIET (délégué titulaire d'Aubenas-les-Alpes) à Marc BOTTERO (délégué titulaire de Sigonce) ; Jean-Pierre PETTAVINO (délégué titulaire de Lourmarin) à Patrick COURTECUISSÉ (délégué titulaire de Cavaillon) ; Jean-François DUBOIS (délégué titulaire de Maubec) à Monique CHABAUD (délégué titulaire de Gault) ; Patrick MERLE (délégué titulaire de Ménerbes) à Charlotte CARBONNEL (déléguée titulaire de Saint-Martin-de-Castillon) ; Jean-Pierre GERAULT (délégué titulaire d'Oppède) à Patrick COURTECUISSÉ (délégué titulaire de Cavaillon) ; Antoine SCARDAMAGLIA (délégué titulaire de Peypin d'Aigues) à Jacques DECUIGNIERES (délégué titulaire de La Bastidonne) ; Luc MILLE (délégué titulaire de Saint-Pantaléon) à Mickaël CAVALIER (délégué titulaire d'Ansouis) ; Sergio ILOVAISKY-CANO (délégué titulaire de Vachères) à Valérie PEISSON (déléguée titulaire de Manosque) ; Pierre POURCIN (délégué titulaire de Villemus) à Valérie PEISSON (déléguée titulaire de Manosque) ; Christophe MADROLLE (délégué titulaire Conseil Régional) à Jean AILLAUD (délégué titulaire Conseil Régional) ; Georges BOTELLA (délégué titulaire Conseil Régional) à Jean AILLAUD (délégué titulaire Conseil Régional) ;

Étaient excusés :

Mesdames Delphine CRESP (déléguée titulaire de Cabrières d'Avignon) ; Véronique MILESI (déléguée titulaire de Lagnes) ; Adeline LE BARON (déléguée suppléante de Lourmarin) ; Mireille SUEUR (déléguée titulaire de Mérindol) ; Amélie JEAN (déléguée suppléante de Puget) ; Yolande PRIMO (déléguée titulaire de Puyvert) ; Dominique PESSEMESE-HOLDOWICZ (déléguée titulaire de Sivergues) ; Florelle NOUGUIER (déléguée suppléante du Conseil départemental de Vaucluse) ; Laurie SARDELLA (déléguée titulaire du Conseil Départemental 04) ; Elisabeth JACQUES (déléguée titulaire du Conseil Départemental 04) ; Martine VASSAL (Métropole Aix-Marseille-Provence) ; Christiane HACQUES (sous-préfète de Apt) ; Céline HAYOT (Conseil Régional) ;

Messieurs Lionel MORARD (délégué titulaire de Buoux) ; Marc JAUBERT (délégué titulaire de Cadenet) ; Richard KITAEFF (délégué titulaire de Gordes) ; Jean-Philippe RIVET (délégué suppléant de Cavaillon) ; Sébastien TROUSSE (délégué titulaire de Cheval-Blanc) ; Romain FERRARI (délégué suppléant de Gordes) ; Serge VANNEYRE (délégué titulaire de Lauris) ; Jacques MACHEFER (délégué titulaire des Beaumettes) ; Eric PAGUET (délégué suppléant des Beaumettes) ; Jérémy CHAUD (délégué suppléant de Limans) ; Jacques PENZA (délégué titulaire de Niozelles) ; Bernard BRIFFAULT (délégué titulaire de Pierrevet) ; Antoine HEIL (délégué titulaire de Puget) ; Christophe MOUREY (délégué suppléant de Puyvert) ; Lionel TRIBOLLET (délégué suppléant de Roussillon) ; Georges FAUCOUNNEAU (délégué titulaire de Sainte-Tulle) ; Philippe DAUMAS (délégué suppléant de Volx) ; Michel DALMASSO (délégué suppléant du Conseil Départemental 04) ; Jacques BRES (délégué suppléant du Conseil Départemental 04) ; Camille GALTIER (délégué suppléant du Conseil Départemental 04) ; Jean-Pierre SERRUS (délégué suppléant du Conseil Régional) ; Gilles MEGIS (délégué titulaire de Durance Luberon Verdon Agglomération).

Était également présente, sans voix délibérative :

Madame Jeanne BENIHYA-VERDE (Conseil Régional)

Etaient absents :

Mesdames Marion PASCAL (déléguee suppléante d'Aubenas-les-Alpes) ; Geneviève JEAN (déléguee suppléante de Cabrières d'Aigues) ; Sandrine POURCEL (déléguee suppléante de Cabrières d'Avignon) ; Hélène BLEUZEN (déléguee titulaire de Caseneuve) ; Pierrette FRIMAS (déléguee titulaire de Céreste-en-Luberon) ; Delphine ROQUES (déléguee suppléante de Céreste-en-Luberon) ; Thérèse NEMROD-BONNAL (déléguee suppléante de Cheval-Blanc) ; Michèle LEGENDRE (déléguee suppléante de Corbières) ; Corinne MIETZKER (déléguee suppléante de Gargas) ; Béatrice VINCENT (déléguee suppléante de La Bastide-des-Jourdans) ; Mariane DOMEIZEL (déléguee suppléante de La Tour d'Aigues) ; Alexandra MORETTI (déléguee titulaire de Lacoste) ; Bérangère LOISEL-MONTAGNE (déléguee titulaire des Taillades) ; Karine MASSE (déléguee titulaire de Lurs) ; Jacqueline LADET (déléguee suppléante de Lurs) ; Eve PETIT de la RODIERE (déléguee suppléante de Murs) ; Martine Lagrange (déléguee suppléante de Niozelles) ; Françoise MORSEL (déléguee suppléante d'Oppedette) ; Valérie BARDISA (déléguee titulaire de Pertuis) ; Virginie LEGRAND (déléguee suppléante de Pertuis) ; Agnès GUERRINI (déléguee suppléante de Pierrerue) ; Julie MONTA (déléguee suppléante de Revest-des-Brousses) ; Ghislaine PEY (déléguee suppléante de Rustrel) ; Rosa CERCIELLO (déléguee suppléante de Sainte-Tulle) ; Joëlle RICHAUD (déléguee suppléante de Saint-Martin-de-la-Brasque) ; Pascale RIERA (déléguee suppléante de Saint-Michel L'Observatoire) ; Aurélie GARRETA (déléguee suppléante de Saint-Pantaléon) ; Marina AUGIER (déléguee suppléante de Saint-Saturnin-les-Apt) ; Jocelyne BELZUNCE (déléguee suppléante de Sigonce) ; Isabelle HOANG (déléguee suppléante de Viens) ; Magali VANEL (déléguee suppléante de Villars) ; Françoise BERNINI (déléguee suppléante de Villemus) ; Isabelle FILHOL (déléguee suppléante de Villeneuve) ; Suzanne BOUCHET (déléguee titulaire du Conseil départemental de Vaucluse) ; Marielle FABRE (déléguee suppléante du Conseil départemental de Vaucluse) ; Myriam SILEM (déléguee suppléante du Conseil départemental de Vaucluse) ; Nadine CURNIER (déléguee suppléante CCPFML) ; Claire ARAGONES (déléguee suppléante de l'agglomération LMV) ; Anne CLAUDIUS-PETIT (déléguee suppléante Conseil régional) ; Bénédicte MARTIN (déléguee suppléante Conseil régional) ; Sylvaine DI CARO (déléguee suppléant Conseil régional) ; Valérie DELPECH (déléguee titulaire Conseil régional) ; Bénédicte AUZANOT (déléguee suppléante Conseil régional) ;

Messieurs Denis VERKIN (délégué suppléant d'Ansouis) ; Elhadji NDIOUR (délégué suppléant d'Apt) ; Roland CICERO (délégué suppléant d'Auribeau) ; Xavier ROUMANIE (délégué suppléant de Beaumont-de-Pertuis) ; Pascal RAGOT (délégué titulaire de Bonnieux) ; Rémy LANDIER (délégué suppléant de Buoux) ; Jean-Luc MIOLA (délégué titulaire de Corbières) ; Thierry BENOIT (délégué suppléant de Cucuron) ; Thierry RICHARME (délégué titulaire de Dauphin) ; Camille DENIS (délégué suppléant de Dauphin) ; Emmanuel LUTHRINGER (délégué titulaire de Forcalquier) ; Jean-Claude DONGUY (délégué suppléant de Goult) ; Guillaume MAZEL (délégué suppléant de Grambois) ; Alexandre POZZO (Délégué titulaire de Jocas) ; Vincent MARTIN (délégué suppléant de La Bastidonne) ; Christophe RENARD (délégué suppléant de La Brillanne) ; Bruno BONNET (délégué suppléant de Lagarde d'Apt) ; Thierry DERNIS (délégué suppléant de Lauris) ; Jean-Louis DELPIANO (délégué suppléant des Taillades) ; Grégory CLOP (délégué suppléant de Lioux) ; Ismaël EL OUADGHIRI (délégué suppléant de Manosque) ; Jean-Louis BOQUIS (délégué suppléant de Maubec) ; Eric ARIAS (délégué suppléant de Ménerbes) ; Sandro KERMARREC (délégué suppléant de Mérindol) ; Bernard LABBAYE (délégué suppléant de Mirabeau) ; Gérard GUILLOT (délégué suppléant de Montfuron) ; Jérôme PELLEGRIN (délégué titulaire de Montjustin) ; Mathias GUIBERT (délégué suppléant de Montjustin) ; Yoann POBES (délégué suppléant de Oppède) ; Sylvain RAKOVITZ (délégué suppléant de Peypin d'Aigues) ; Kévin ROLANDO (délégué titulaire de Pierrerue) ; Jean-Philippe FONTANA (délégué suppléant de Piervert) ; Fabien GERVAIS-BRIAND (délégué suppléant de Reillanne) ; Michel GASQUET (délégué titulaire de Revest-des-Brousses) ; Alain LARGERON (délégué suppléant de Robion) ; Christophe SLEK (délégué suppléant de Saignon) ; Laurent BERTEL (délégué suppléant de Saint-Martin-de-Castillon) ; Romain POCHE (délégué suppléant de Saint Martin les Eaux) ; Benjamin BARNOUIN (délégué suppléant de Sannes) ; Jérémy REYNIER (délégué suppléant de Vachères) ; Claude BERTON (délégué suppléant de Villelaure) ; Christian MOUNIER (délégué suppléant du Conseil départemental de Vaucluse) ; Nicolas HUMBERT (délégué suppléant du Conseil départemental de Vaucluse) ; Fabrice TOCABENS (délégué suppléant du Conseil départemental de Vaucluse) ; Nicolas HUMBERT (délégué titulaire du Conseil départemental de Vaucluse) ; Christian BELLOT (délégué suppléant de la CCPAL) ; Jean-Marc BRABANT (délégué suppléant de COTELUB) ; Jérôme DUBOIS (délégué suppléant DLVA) ; Jean-Philippe RIVET (délégué titulaire de l'agglomération LMV) ; Ludovic PERNEY (délégué suppléant Conseil régional) ; Georges CRISTIANI (délégué suppléant Conseil régional) ; Cyril JUGLARET (délégué suppléant Conseil

régional) ; Christian GIRARD (délégué titulaire Conseil régional) ; Thierry d'AIGREMONT (délégué suppléant Conseil régional) ;

Vu les articles R.333-1 et suivants du code de l'environnement ;
Vu les articles L. 5721-1 et suivants du code général des collectivités territoriales ;
Vu les statuts du Syndicat mixte du Parc naturel régional du Luberon et les articles 7.1 et 7.2 ;
Vu l'arrêté préfectoral du 15/12/2023 portant convocation des électeurs de la commune de La Bastidonne pour une élection municipale partielle complémentaire ;
Vu la délibération 10/2024 en date du 18 mars 2024 de la commune de La Bastidonne relative à la désignation des délégués au Parc naturel régional du Luberon ;

Considérant la nécessité de pourvoir le poste vacant au Bureau syndical dans le collège des communes suite à la démission de Mme Béatrice Grelet de la commune de La Bastidonne ;
Considérant la candidature de Jacques DECUIGNIERES conseiller municipal de La Bastidonne, qui est parvenue à la Présidente ;

Le Comité syndical, après avoir procédé au vote :

- **ELIT** membre du bureau syndical à l'unanimité des voix exprimées Jacques DECUIGNIERES conseiller municipal de La Bastidonne ;
- **AUTORISE** la Présidente à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif devant la Présidente du Parc naturel régional du Luberon dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet. Conformément à l'article L. 421-1 du Code de la Justice Administrative, un recours contentieux peut être introduit devant le Tribunal Administratif de Nîmes (16 Avenue Feuchères – CS 88010 – 30941 NIMES CEDEX 9) dans un délai de deux mois à compter de la date de notification ou de publication de la présente décision ou à compter de la réponse du Syndicat mixte si un recours administratif a été préalablement déposé.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

La Présidente

A blue ink signature, appearing to be 'Dominique SANTI', written in a stylized, cursive script.

Dominique SANTI